

TARIFS TTC MAXIMUMS APPLICABLES 2025/2026

1. TARIFS APPLICABLES AUX PROFESSIONNELS

Externalisation de votre service de gestion locative : sur devis.
Portefeuille existant ou démarrage de l'activité, avec ou sans carte G.

2. TARIFS APPLICABLES AUX PARTICULIERS

GESTION LOCATIVE		
FORMULE	BIENS CONCERNES	TARIF MENSUEL TTC
FACILITE	Appartement ou maison	29,90€
SERENITE	Appartement	39,90€
SERENITE	Local commercial/pro	49,90€
SERENITE	Maison	59,90€
SERENITE	Chambre en colocation	29,90€
Au choix	Monopropriété complète	Sur devis

à charge du bailleur uniquement

MISE EN LOCATION		
PRESTATION	BIENS CONCERNES	TARIF TTC au m ² habitable
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Habitation	8€ en zone non tendue 10€ en zone tendue
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Local commercial/pro	2 loyers mensuel H.C.
Etat des lieux d'entrée	Tous	3,00€
Frais d'entremise et négociation	Meublé	1,00€

à charge du bailleur ET du locataire (conformément à la loi Alur)

A LA CARTE (hors mandat de gestion)

PRESTATION	TARIF TTC
Etat des lieux d'entrée	3€/m ² bailleur + 3€/m ² locataire
Etat des lieux de sortie	3€/m ² à charge du bailleur
Rédaction d'un bail d'habitation	200€
Avenant au bail d'habitation	100€
Représentation à l'AG des copropriétaires	150€
Conseil/aide à la mise en location/gestion (échange téléphonique)	49,90€/heure

VENTE

PRESTATION	TARIF TTC
Avis de valeur	150€
Honoraires de vente	6% du prix de vente (à charge de l'acquéreur)